

27 nov 2014 -15:41

Appartient à [Conseil des ministres du 27 novembre 2014](#)

Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne

Le Conseil des ministres a mandaté la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Elke Sleurs pour défendre la position belge lors du Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne (ESA) du 2 décembre 2014 à Luxembourg.

La secrétaire d'Etat y sera notamment chargée de prendre les engagements juridiques internationaux nécessaires à la poursuite ou au démarrage des programmes de l'ESA et à la participation de la Belgique à ces programmes, et ce en accord avec la programmation budgétaire 2015-2019.

Le Conseil ministériel de l'ESA du 2 décembre doit permettre aux Etats membres :

- de s'engager sur le développement d'un lanceur de nouvelle génération et sur l'évolution du lanceur Vega
- de contribuer à la couverture des frais d'exploitation de la station spatiale internationale pour la période 2015-2017
- de participer, le cas échéant, aux programmes de l'ESA qui ne sont pas totalement souscrits ou qui nécessitent des souscriptions supplémentaires
- de définir les grands axes de l'évolution de l'ESA dans un contexte mondial et européen en mutation

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Elke Sleurs, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au Ministre des Finances
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030
1000 Bruxelles
Belgique